

Missions du Comité international

Stalag XIII C.... Hammelburg/Mainfr.
Nürnberg (Offz. Doppel-
lager)
Oflag XIII A.. } Unterlager A
 } Unterlager B
Stalag XVII A .. Kaisersteinbruch
Stalag XVII B .. Gneixendorf
Oflag XVII A .. Döllersheim
Oflag XVIII A .. Lienz/Drau
Oflag XVIII B .. Wolfsberg/Kärnten
Oflag XVIII C .. Spittal/Drau
Stalag XX A ... Thorn

Stalag XX B.... Marienburg
Stalag XXI A... Schildberg
Stalag XXI B.... Schubin
Stalag XXI C/H.. Wollstein
Stalag XXI C/Z . Grätz
Stalag XXI D.... Posen
Oflag XXI A.... Schocken
Oflag XXI B.... Schubin
Dulag Luft Oberursel
Dulag Nord..... Wilhelmshaven
Luftlager..... Barth Vogelsang

Missions du Comité international de la Croix-Rouge.

**Visites de camps de prisonniers de guerre
et d'internés civils en Allemagne,
faites par les D^{rs} Roland Marti et Pierre Descoedres.**

(14-22 août 1940)

Au cours d'un troisième voyage,¹ les délégués du Comité international partirent de Berlin le 14 août au matin dans une grande voiture automobile, mise à leur disposition par le Haut-Commandement de l'armée allemande et conduite par un chauffeur militaire. Ils furent accompagnés par deux personnes, l'une représentant le ministère des Affaires étrangères, l'autre le Haut-Commandement de l'armée allemande.

Après avoir visité deux camps d'internés civils dans le sud-ouest de l'Allemagne, les délégués du Comité international, au cours de ce voyage de plus de 3.500 km., virent tous les camps de prisonniers de guerre qui se trouvent dans l'Ostmark.

¹ Voir les rapports consacrés aux visites de camps que les D^{rs} Marti et Descoedres ont faites en Allemagne au cours de leurs deux premiers voyages : *Revue internationale*, octobre 1940, pp. 804-819, et novembre 1940, pp. 888-903.

Missions du Comité international

OFLAG VII C

Ce camp a été visité le 22 août 1940. Réservé uniquement aux prisonniers de guerre britanniques, il abrite 1245 officiers (dont un général de division et cinq colonels) et 226 ordonnances. Il y a en outre 31 aumôniers et 39 médecins.

Il est situé en plein centre d'une petite ville du sud de l'Allemagne, dans un château assez ancien qui ressemble plus à une caserne qu'à un manoir.

Les chambres réparties dans différents corps de bâtiment, qui ont tous 3 étages, sont de grandeur et de forme très différentes ; elles sont occupées par des nombres variables de prisonniers (dans une pièce par exemple il y en a 9, dans une autre 120). Aucune place n'est perdue, et chaque dortoir est bien rempli. Les lits sont construits sur trois hauteurs ; le centre de la chambre est réservé aux tables et au vestiaire. Les prisonniers sont logés d'après leur grade, tous les officiers de même grade habitant ensemble. L'éclairage est électrique et le chauffage se fait au moyen de petits poëles placés dans l'angle de chaque pièce.

La nourriture, quoiqu'un peu monotone, ne donne pas lieu à des plaintes. Elle est améliorée par les dons qui parviennent de la Croix-Rouge britannique. Les cuisiniers sont anglais et logent confortablement à côté de la cuisine.

La plupart des prisonniers n'ont pas encore pu se procurer les vêtements chauds dont ils ont besoin. On trouve des chemises à la cantine, mais à des prix trop élevés. Cette dernière est bien fournie, l'on y peut acheter encore des chaussettes, des rasoirs, des montres etc. ; il s'y boit 600 litres de bière par jour.

L'hygiène ne laisse rien à désirer ; quatre médecins anglais prisonniers sont occupés à l'infirmerie. De vastes salles avec lavabos sont à la disposition des prisonniers,

Missions du Comité international

mais ceux-ci voudraient pouvoir se laver plus souvent. Une fois par semaine ils peuvent prendre un bain chaud.

Chaque matin a lieu une séance de gymnastique, et les sports vont s'organiser. Les prisonniers ne peuvent pas sortir du camp ; ils se promènent dans cinq cours, dont trois intérieures et deux extérieures.

Chaque dimanche, sont organisés quatre services religieux, dont un pour les 50 catholiques du camp.

Il y a peu de livres à la bibliothèque, mais la « Young Men Christian Association » en a promis. Une université a été constituée ; les prisonniers ont à leur disposition une petite salle d'études et de lecture et un appareil de radio ; il existe un petit théâtre, où se donnent deux représentations par semaine.

Les officiers touchent la moitié de leur solde.

Le commandant assure que la discipline est bonne.

Un petit nombre seulement d'officiers ont envoyé la carte d'avis de capture à Genève, mais les autorités du camp combleront immédiatement cette lacune. Les prisonniers ne peuvent écrire que deux lettres et deux cartes par mois. La réception de la correspondance est très irrégulière ; les paquets que le Comité international a envoyés à deux reprises ont été très appréciés.

OFLAG XVIII A

Ce camp, visité le 18 août 1940, abrite 363 officiers français, dont un colonel, et cinq officiers belges.

Situé dans une vallée dominée par de magnifiques montagnes et à proximité d'une petite ville, ce camp est constitué par une dizaine de baraques en bois sur fondation de ciment qui étaient utilisées autrefois par les troupes allemandes. Elles sont vastes et confortables et font bonne impression ; elles pourraient recevoir 1200 hommes au maximum. Elles sont très spacieuses et comprennent

Missions du Comité international

une série de chambres contenant de 2 à 12 lits, selon le grade de leurs habitants. Quatre-vingt-cinq hommes par baraque. Tout y est propre. Mobilier simple et suffisant avec une table centrale, car les prisonniers prennent le petit déjeuner dans leur chambre. Dans chaque baraque enfin, toilettes avec eau courante froide et cabinets. Chaque semaine, les officiers ont le droit de prendre un bain chaud.

Deux baraques semblables ont au centre une grande cuisine et de chaque côté un vaste réfectoire très propre, où les prisonniers prennent leurs repas à midi et le soir. La nourriture est suffisante. La cantine sera prochainement ouverte ; on y trouvera divers objets de première nécessité, des boissons et des cigarettes.

La question de l'habillement se pose avec une grande acuité dans ce camp, car la plupart des prisonniers n'ont rien pu emporter avec eux. Ils attendent avec impatience des paquets de France.

Les officiers disposent d'un emplacement de sport. La gymnastique est obligatoire jusqu'à 40 ans et facultative pour ceux qui ont dépassé cet âge.

Les délégués visitent l'infirmerie sous la conduite de l'un des deux médecins allemands qui la dirigent. Elle est bien installée, avec salle d'examen, de traitement, de pharmacie et salles de malades propres et spacieuses. Les cas graves sont évacués sur l'hôpital de la ville voisine, mais, au moment de la visite des délégués, l'état sanitaire paraît excellent. Un dentiste civil vient au camp deux fois par semaine.

Les prisonniers disposent de livres en allemand, français, anglais, spécialement dans le domaine des sciences. Ils peuvent acheter tous les journaux allemands.

Un prêtre allemand officie en français tous les quinze jours. Parmi les prisonniers eux-mêmes se trouvent deux prêtres qui, par la suite, organiseront des cultes.

Missions du Comité international

Les officiers reçoivent leur solde selon leur grade sans retenue, et ils pourront envoyer de l'argent en France dès que la poste, nouvellement organisée, leur en donnera la possibilité. La question de la correspondance est le point sensible pour les prisonniers. Dès leur arrivée au camp, ils ont envoyé à Genève leur carte d'avis de capture et ils espèrent ainsi recevoir bientôt nouvelles et paquets de leur famille dont ils ne savent rien depuis des mois.

En résumé, ce camp est fort bien organisé et dirigé, et les délégués du Comité international ont retiré de leur visite une impression excellente.

OFLAG XVIII B

L'Oflog XVIII B, visité le 19 août 1940, abrite 653 officiers et 129 ordonnances, tous de nationalité belge. Il est situé près d'une localité au fond d'une vallée ; il se compose de 10 baraques en bois avec allée centrale et clôture de fils de fer barbelés. Etablies sur des fondations en ciment, ces baraques étaient jusqu'au début de la guerre utilisées par les troupes allemandes. Chacune d'elles peut recevoir 90 hommes environ ; les chambres contiennent de un à douze lits selon le grade des officiers qui y logent.

Les baraques sont confortables, facilement chauffables, et elles satisfont à toutes les conditions désirées pour des chambres d'officiers. On trouve une salle de toilette avec eau froide et cabinets dans chacune d'elle.

La nourriture est simple, de qualité moyenne et en quantité suffisante.

Le problème le plus important est celui de l'habillement ; la difficulté où se trouvent les prisonniers de recevoir des paquets de Belgique en rend la solution malaisée.

L'hygiène est aussi bonne que possible : eau froide dans les baraques, douches froides à volonté, et douches chaudes toutes les semaines dans une petite baraque spécialement

Missions du Comité international

construite à cet effet. D'ailleurs, l'état sanitaire est excellent, la situation du camp étant très favorable, dans une région très saine couverte de forêts, à une altitude moyenne. Lorsque les délégués arrivèrent, par un beau soleil, ils virent de nombreux prisonniers, déshabillés, couchés dans l'herbe, ou jouant aux cartes devant les baraques.

Gymnastique tous les jours ; une grande place est destinée au sport.

Lors de la visite, une infirmerie modèle était en voie de construction.

On trouve dans l'Oflag XVIII B une quinzaine de médecins, deux pharmaciens et deux vétérinaires ; ils n'exercent pas d'activité professionnelle, et c'est un médecin allemand qui s'occupe de la santé des prisonniers.

Comme il n'y a que peu de livres, tous désireraient beaucoup qu'on leur en envoyât. Les journaux allemands sont vendus à la cantine.

Le service divin est célébré régulièrement, car 19 prêtres se trouvent parmi les officiers.

La solde est payée régulièrement et intégralement.

Les prisonniers ont écrit leur carte d'avis de capture. Tous sont d'ailleurs en relation avec leur famille. Les lettres de Belgique sont distribuées régulièrement, mais avec beaucoup de retard. Il ne parvient que trois ou quatre paquets par jour, envoyés de Suisse ou du sud de la France ; en revanche, les paquets expédiés de Belgique n'arrivent pas, ou très exceptionnellement. Tous les prisonniers se plaignent du manque de correspondance.

Les délégués du Comité international ont eu l'occasion pendant cette visite d'examiner avec l'homme de confiance du camp le sujet délicat de la solde, dont les autorités allemandes s'occupent d'ailleurs avec bienveillance. La solde du mois de juin n'a pas été payée, les Allemands estimant ne pas devoir verser à nouveau la solde déjà réglée par les Belges pour ce mois-là.

**Missions du
Comité international**

OFLAG XVIII C

Ce camp, visité le 19 août 1940, abrite un général, 13 colonels, 1.271 autres officiers et 130 ordonnances, tous français. Situé au sud de l'Allemagne, au centre d'une belle vallée, il consiste en deux groupes de baraques en bois, séparées par une centaine de mètres.

Les chambres, de grandeurs variables, sont occupées ou par un seul ou par plusieurs officiers (au nombre de huit à douze en général). Au centre de chaque baraque se trouvent les lavabos. La chambre elle-même est très simple : lits de fer, deux couvertures par homme, deux ou trois tables, petites armoires ; dans un angle, un poêle.

La nourriture est suffisante et de bonne qualité.

La question importante est celle de l'habillement, car l'approche de l'hiver provoque déjà des inquiétudes, nombre d'officiers ne disposant que de leurs vêtements d'été.

La cantine vend la plupart des objets indispensables ; on peut s'y procurer de la bière, des pommes et du tabac en petite quantité.

Le camp est pourvu d'un établissement de désinfection. L'hygiène ne laisse rien à désirer, car une baraque avec douches chaudes est mise une fois par semaine à la disposition des prisonniers. Bien qu'un emplacement ne soit pas encore aménagé pour les sports, les vastes allées et jardins qui séparent les baraques les unes des autres sont à la disposition des officiers, à n'importe quelle heure de la journée.

L'infirmerie est très bien installée et le service médical est assuré par un médecin allemand.

Les offices sont célébrés par l'un des deux prêtres divisionnaires du camp ; en outre, un pasteur allemand préside, une fois par mois, un culte en français.

Les seuls livres qu'on trouve au camp sont les ouvrages qui faisaient partie des bagages des officiers. Les autorités

Missions du Comité international

allemandes les retirèrent tout d'abord à leurs possesseurs pour les soumettre à la censure ; puis elles les leur rendirent. Divers cours ont été organisés ; leçons de langues, de dactylographie, etc.

Le commandant du camp a déclaré aux délégués du Comité international que la discipline est très facilement maintenue. Quant à la solde, elle est remise intégralement aux prisonniers de guerre, mais ceux-ci ne peuvent pas envoyer à leurs familles l'argent qu'ils économisent.

La correspondance est très irrégulière. Elle commence seulement à fonctionner avec la France non-occupée, où les prisonniers ont le droit d'envoyer trois lettres et quatre cartes par mois.

Les officiers français rendent hommage aux autorités allemandes, qui font preuve d'un bel esprit de compréhension et qui essayent de résoudre la plupart des problèmes dont les délégués du Comité international ont eu l'occasion d'entretenir l'homme de confiance nommé par les prisonniers.

STALAG XVII A

Visité le 20 août 1940, ce stalag est constitué par des baraques étagées sur les premiers contreforts d'une petite montagne aux confins d'une grande plaine. Il abrite 26.227 Français, dont 21.920 sont occupés dans les détachements de travail, et 3.608 Belges, dont 3.242 travaillent dans ces mêmes détachements.

Les prisonniers occupent 31 baraques, dont plusieurs, construites d'une manière définitive, étaient déjà employées autrefois par l'armée allemande et offrent des conditions très satisfaisantes en ce qui concerne l'hygiène. Les baraques abritent 360 hommes, répartis dans de nombreuses chambres, avec des lits étagés sur deux hauteurs et comprenant paillasses et couvertures. Il y a une salle de toilettes avec eau froide en suffisance. D'autres baraques, en

Missions du Comité international

revanche, ne satisfont pas aux conditions requises par le souci de l'hygiène : ce sont d'anciennes écuries où l'on a étagé sur trois hauteurs des lits de bois qui sont très serrés. Il n'y a pas assez d'air et de lumière et les baraques ne sont pas chauffables. Il faut ajouter que ne s'y trouvent que les prisonniers qui seront transférés ailleurs.

Les cuisines sont propres et surveillées d'ailleurs par un médecin français sous les ordres de sous-officiers allemands. Les prisonniers se plaignent de la quantité insuffisante de la nourriture.

En outre, ils désireraient de nouveaux vêtements, du linge et des souliers, car ils usent très vite ceux qu'ils portent en travaillant dans les détachements.

La cantine vend divers objets, des bibelots, du tabac, mais pas d'aliments.

A leur arrivée, les hommes sont désinfectés dans une baraque, dont les étuves fonctionnent souvent nuit et jour ; on parvient à y traiter jusqu'à 1.500 hommes et équipements en un seul jour.

Plusieurs baraques sont réservées à la toilette avec eau froide. Les prisonniers peuvent, en principe, prendre une douche chaude par semaine.

Lors de la visite des délégués, une infirmerie de 280 lits, qui comprendra même une section de chirurgie, était en voie de construction. Outre les médecins allemands, cinq médecins français sont occupés à l'infirmerie et paraissent être très satisfaits de l'état sanitaire.

La bibliothèque du camp offre très peu de choix, et les prisonniers désireraient vivement recevoir des livres.

Le culte est célébré régulièrement tous les dimanches par les prêtres-soldats du camp.

Tous les hommes qui travaillent dans les détachements reçoivent régulièrement leur solde : 18 marks par mois au maximum, moins une légère retenue faite en faveur de ceux qui, restant au camp, ne gagnent rien.

Missions du Comité international

Les Belges reçoivent assez régulièrement des lettres, mais point de paquets, parce que la poste de Belgique n'en accepte pas. Quant aux Français, ils reçoivent très peu de correspondance, surtout de France occupée. Beaucoup sont sans aucune nouvelle de leurs familles. Or la plupart d'entre eux avaient envoyé à Genève, souvent depuis un ou deux mois, leur carte d'avis de capture ; ils espèrent que des nouvelles leur parviendront bientôt.

Ce défaut de nouvelles est leur plus grand souci, avec le manque de vêtements et l'insuffisance de nourriture.

Les délégués du Comité international ont eu un entretien avec les autorités allemandes sur plusieurs problèmes qui se posent au sujet de l'organisation intérieure du camp (par exemple : cas des inaptes au travail, des retards de correspondance etc.), et que les autorités allemandes s'efforcent de résoudre dans la mesure du possible.

OFLAG XVII A

Ce camp abrite 4.144 officiers et 694 ordonnances, presque tous français. Il offre un très curieux aspect : des baraques s'étendent sur deux rangs parallèles le long d'une petite colline. Les prisonniers se promènent dans la grande allée centrale.

Dans les baraques, les lits sont étagés sur trois hauteurs, les deux couchettes inférieures étant occupées par les prisonniers et celle d'en haut réservée à leurs effets personnels. Les officiers sont groupés d'après leurs grades ; cependant, selon le désir qu'ils en avaient exprimé, plusieurs colonels ou autres officiers supérieurs ont été mélangés aux officiers subalternes.

Chaque baraque est occupée par 200 hommes. A vrai dire ceux-ci s'y trouvent bien à l'étroit ; ils ont la libre disposition des lavabos placés au centre. L'éclairage est électrique et le chauffage sera assuré par de gros poêles.

Missions du Comité international

La cuisine, parfaitement bien tenue, est dirigée par un capitaine français, propriétaire, à Paris, de nombreux restaurants. La nourriture paraît être quelque peu insuffisante.

En arrivant à l'Oflag XVII A, de nombreux hommes portaient des uniformes usés, ou même des manteaux civils qui, n'étant pas autorisés, leur furent retirés. En revanche, les autorités allemandes du camp leur prêtèrent, autant que faire se pouvait, des chemises, manteaux, sabots, etc., en attendant que la poste reprenne normalement avec la France et que des vêtements leur soient envoyés.

La cantine est assez bien montée ; cependant l'on n'y trouve pas d'aliments.

Une fois par semaine les bains chauds sont à la disposition des officiers. Ceux-ci ont organisé des séances de gymnastique, qui ont lieu quotidiennement.

L'infirmerie a tout le matériel nécessaire. On n'y admet que les cas légers ; quant aux cas graves ou nécessitant un régime spécial, ils sont dirigés sur l'hôpital de la grande ville voisine, distante d'environ 60 km. Les médecins désirent être rapatriés et se plaignent de ne pas jouir d'un traitement de faveur.

Les aumôniers français célèbrent chaque dimanche cinq offices catholiques. Un culte protestant a lieu également chaque semaine.

Fort peu de livres ; les journaux allemands sont à la disposition des officiers ; ceux-ci désireraient acheter eux-mêmes des livres en Allemagne. Le commandant du camp a accédé dans une certaine mesure à leur désir. Les prisonniers ont organisé des cours de langues, de mathématiques, etc.

Les officiers toucheront, dès confirmation de leurs grades, des soldes identiques à celles des officiers allemands.

Chaque prisonnier a envoyé à Genève sa carte d'avis de capture ; il est autorisé à écrire trois lettres et quatre

Missions du Comité international

cartes par mois, mais uniquement en France non-occupée, d'où d'ailleurs commencent à arriver des paquets.

Les délégués du Comité international ont recueilli une bonne impression de leur visite et sont convaincus que l'établissement de la correspondance avec la France occupée fera disparaître l'anxiété si compréhensible des prisonniers.

STALAG XVII B

Ce camp, visité le 21 août 1940, a un effectif de 45.000 hommes (dont 25.000 Belges et 19.600 Français) ; cependant il n'en abrite que 8.800, parce que tous les autres travaillent dans le nord de l'Ostmark.

Le Stalag XVII B fait une bonne impression ; il est formé d'une allée centrale, large et très propre, bordée de parterres de gazon, avec, de chaque côté, 41 baraques identiques, bien construites et aussi confortables que possible. Il y a très peu de fils de fer barbelés et de cloisons, ce qui atténue l'impression de captivité.

Chaque baraque, d'une capacité de 300 à 350 hommes, est assez aérée et éclairée et elle est pourvue d'une salle de toilette ; les lits en bois sont disposés sur trois étages. La lumière est électrique. Le chauffage est assuré par des poêles.

La nourriture est suffisante et ne donne lieu à aucune plainte. Il existe une cantine, mais l'on n'y trouve pas grand'chose.

La question vestimentaire crée quelques inquiétudes, car il y a peu de vêtements chauds pour l'hiver.

L'hygiène est très satisfaisante dans l'ensemble. Une baraque aménagée à cet effet permet d'effectuer 2500 désinfections (acide cyanhydrique) par jour. Dans chaque baraque ont été aménagés des lavabos à eau froide ; tous les prisonniers peuvent prendre une douche chaude chaque

Missions du Comité international

semaine. Les jeux et la gymnastique sont déjà organisés, bien qu'il n'existe pas encore de vraie place de sports.

Le corps médical, sous la surveillance d'un médecin allemand, comprend 53 médecins français, quatre belges, sept polonais, cinq dentistes belges, et un français, ainsi que huit pharmaciens. L'infirmerie est très claire, bien installée et possède tout le matériel sanitaire nécessaire.

La bibliothèque du camp est peu pourvue et l'on désirerait recevoir livres et jeux.

L'exercice du culte est assuré par les 33 prêtres-soldats se trouvant au camp, et les prisonniers ont même parfois l'autorisation d'assister le dimanche au culte du village.

Tous les prisonniers occupés dans les détachements de travail reçoivent une solde qui varie suivant le genre d'occupation.

La correspondance s'améliore peu à peu, mais beaucoup de prisonniers n'ont pas encore reçu de nouvelles de leur famille. Ils peuvent écrire les quatre cartes et deux lettres habituelles par mois.

Ce camp fait une bonne impression. Le commandant est très aimé.

Ce qui semble manquer le plus, ce sont les vêtements, les chaussures pour ceux qui travaillent au dehors, les livres et les jeux.

ILAG XIII

L'effectif de ce camp — antérieurement nommé Stalag XIII A —, visité le 15 août 1940, se compose de 1036 hommes. L'on y trouve des Polonais, des Français, des Anglais, des Egyptiens, des Belges, des Hollandais et un Norvégien.

Lors de la visite précédente des délégués du Comité international, en mai, les prisonniers se plaignaient déjà d'être trop nombreux et de disposer de trop peu de place.

Missions du Comité international

Or, ils étaient encore plus nombreux le jour de cette seconde visite.

Les délégués ont vu quelques chambres, entr'autres celle qui est occupée par les Egyptiens : deux lits superposés, recouverts d'un drap et de deux couvertures ; au centre de la pièce, un petit fourneau qui paraît insuffisant pour assurer le chauffage dans le cas d'un hiver rigoureux. Ce qui touche à l'hygiène en général paraît d'ailleurs défectueux.

Les douches chaudes sont, une fois par semaine, à la disposition des internés. En revanche, les lavabos, très propres, ne sont accessibles que le matin de 7 à 8 heures, ce qui est insuffisant.

L'infirmierie n'abrite que 20 hommes, dont les maladies paraissent sans gravité. Un médecin allemand donne ses consultations chaque matin, pendant une heure environ, et un médecin anglais reste en permanence au camp.

Il est permis aux internés d'expédier trois lettres et quatre cartes par mois, mais une seule lettre mensuelle est autorisée pour la France et l'Angleterre. La correspondance pour la France occupée ne passe toujours pas. Quant aux paquets, les Français, Anglais, Egyptiens ne les reçoivent pas, ce dont ils se plaignent amèrement, car la nourriture, sans être mauvaise, n'est que juste suffisante, et aucun aliment n'est offert à la cantine.

Les cultes catholiques et protestants ont lieu chaque semaine; en outre, un prêtre allemand vient tous les quinze jours au camp.

Les délégués ont eu l'occasion d'examiner avec les hommes de confiance de différentes nationalités les requêtes des internés. Plusieurs sujets furent approfondis, de concert avec le représentant des autorités allemandes compétentes.

Des envois de vêtements seraient les bienvenus ; d'autre part, l'alimentation semble quelque peu insuffisante.

Missions du Comité international

A part ces deux points précis, — que les autorités allemandes examinent avec compréhension —, les délégués du Comité international emportent; quant aux conditions matérielles générales du camp, une impression satisfaisante de leur visite.

CAMP D'INTERNEMENT DE CONSTANCE

L'effectif du camp se compose approximativement de 200 femmes, (dont 139 sont françaises, les autres anglaises ou polonaises), et de 65 hommes, (30 Français et 35 Anglais). La plupart des ressortissants français habitaient la Pologne.

Les délégués ont eu l'occasion de s'entretenir avec la plupart des internées, qui se sont déclarées satisfaites au point de vue matériel. Elles ont trois repas par jour, avec de la soupe claire, qu'elles épaississent en y mettant les 300 gr. de pain qui leur sont attribués chaque jour ; elles reçoivent du beurre une fois par semaine.

Le bâtiment est propre, et la salle visitée par les délégués est claire, bien aérée, et chauffable.

Les vêtements, et en particulier les sous-vêtements font défaut. Beaucoup de ces internés n'ont pu emporter avec eux que fort peu de choses. Comme ils reçoivent peu de paquets et n'ont pas d'argent, ils sont dans l'impossibilité d'avoir le nécessaire et espèrent recevoir prochainement de l'argent et des habits.

Ce camp, tenu pour provisoire, n'a pas été doté d'une cantine. Mais on peut acheter ou faire acheter au dehors différents objets et aliments. Les délégués ont constaté, en outre, qu'un marchand de fruits passe tous les jours au camp; à vrai dire, la plupart des internés ne peuvent, faute d'argent, se procurer aucun des produits qui leur sont offerts.

Questions juridiques

Le bâtiment où logent les internés contient un hôpital où les malades peuvent être évacués en cas de besoin ; un médecin allemand vient régulièrement au camp plusieurs fois par semaine.

Les internés ne disposent pas de livres, mais ils peuvent lire des journaux allemands. Jusqu'au jour de la visite des délégués, ils n'avaient pu écrire qu'une seule lettre par mois, mais les autorités allemandes prévoient qu'à l'avenir ils auront la faculté d'envoyer mensuellement quatre cartes et deux lettres. Les paquets sont distribués sitôt après que leur contenu a été contrôlé.

En résumé, les délégués du Comité international ont remporté une impression favorable de ce camp. Ils ont déjà pu faire modifier quelques points de détail et ils ont insisté auprès du représentant des autorités allemandes compétentes pour qu'une solution soit donnée le plus rapidement possible aux divers problèmes qui ont été posés lors des nombreuses conversations qu'ils ont eues avec les internés.

Questions juridiques.

Nous avons reçu de M. le Dr A. Meyer, de Zurich, les réflexions suivantes, que lui suggère l'article de tête du n° de septembre de la Revue internationale¹. Nous les publions volontiers, en nous félicitant de l'intérêt que suscite ainsi chez des juristes l'interprétation des conventions humanitaires de la Croix-Rouge.

« Dans le numéro 261 de la *Revue internationale de la Croix-Rouge* (septembre 1940) le Comité international de la Croix-Rouge discute entre autres deux questions juridiques, à savoir : le régime juridique 1) des officiers capturés en congé (p. 696), 2) des hydravions sanitaires (p. 693).

¹ Page 696.